



Cergy-Pontoise, le 21 juin 2006

Inauguration de la gare routière d'Ermont-Eaubonne lundi 26 juin

François SCCELLIER, Député, Président du Conseil général du Val d'Oise, Jean-Paul HUCHON, Président de la Région Ile-de-France, Serge MERY, Vice-Président du Conseil régional, Philippe SUEUR, Vice-Président du Conseil général du Val d'Oise **inaugurent le 26 juin la première gare routière entièrement réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val d'Oise** en présence de Hugues PORTELLI, Sénateur du Val d'Oise, Président de la communauté d'agglomération Val et forêt, Maire d'Ermont, de François BALAGEAS, Maire d'Eaubonne et Conseiller général et de Lionel GEORGIN, Conseiller général.

Cette nouvelle gare routière, la première sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val d'Oise, s'inscrit dans une démarche de développement de la qualité et de la sécurité des transports. Avec l'arrivée de la liaison directe Ermont St-Lazare, la gare d'Ermont-Eaubonne devient un véritable pôle d'échanges qui concerne tous les modes de déplacement.

Le déplacement de la gare routière qui était auparavant séparée de la gare SNCF par la RD 909, permettra de rapprocher, la gare routière terminus de 8 lignes et la gare principale de correspondance du réseau transilien (SNCF et RER).

Pour François SCCELLIER, Député, Président du Conseil général du Val d'Oise, *"la mise en service de la première gare routière départementale constitue une première étape plus que symbolique dans la mise en œuvre d'un des projets phares identifiés pour la Vallée de Montmorency dans le cadre de notre projet Horizon 2015."*

Cette réalisation vise principalement :

Pour les voyageurs à :

- ⇒ **garantir un accueil de qualité** par le biais d'une présence humaine sur le site,
- ⇒ **donner une information complète aux voyageurs** sur les horaires des modes de transport. Dans un premier temps, les horaires seront affichés aux différents points d'arrêt des lignes de bus sur des poteaux prévus à cet effet. Ensuite un afficheur électronique permettra d'annoncer visuellement le quai desservi pour chacune des lignes de bus, les horaires de départ, les éventuels décalages d'horaire...
- ⇒ **proposer les meilleures conditions d'attente** par des quais couverts, la mise à disposition de mobilier tels que bancs ou banquettes... et par des équipements fonctionnels et propre grâce à une surveillance et un entretien régulier,
- ⇒ **optimiser les conditions de sécurité** par la mise en place d'une vidéosurveillance et une présence humaine aux heures d'ouverture de la gare.

Pour les sociétés de transport présentes à :

- ⇒ **assurer une bonne organisation des mouvements des bus** sur le site au départ par la présence d'une personne formée à cette mission. Cette dernière sera assistée dans sa tâche par **un équipement informatique d'aide à la gestion des mouvements des bus** dans un deuxième temps,
- ⇒ mettre à disposition des conducteurs une salle de repos dédiée,
- ⇒ gérer les accès aux véhicules sur la gare routière et de prévenir et régler les éventuels conflits d'usage par la présence d'un personnel missionné à cet effet,
- ⇒ avoir des équipements en état de fonctionnement.

L'aménagement de la gare routière d'Ermont Eaubonne, s'articule autour de plusieurs projets d'importance :

- ⇒ **le réaménagement du nœud ferroviaire** et la **construction de la nouvelle gare SNCF dans le cadre de la création de la liaison Ermont St-Lazare** (sous maîtrise d'ouvrage RFF et SNCF),
- ⇒ **le projet d'aménagement et d'urbanisme de la zone située au nord de la voie ferrée** (sous maîtrise d'ouvrage Communautés de communes Val et Forêt),
- ⇒ **l'aménagement de la RD 909** avec la réalisation d'un **passage piétons souterrain** et d'un **carrefour giratoire** au sud, et de cette gare routière (sous maîtrise d'ouvrage Conseil général du Val d'Oise).

Principales caractéristiques du projet :

- ⇒ un total de **14 emplacements de bus**,
- ⇒ 8 lignes de bus assurent des dessertes et des correspondances dans cette gare,
- ⇒ un quai central couvert d'un auvent de 1235 m² qui abrite les équipements vidéo d'information et de surveillance et qui couvre 9 emplacements de bus
- ⇒ des aménagements routiers facilitant les circulations douces

et d'ici 2008 :

- ⇒ un bâtiment de 165 m² qui sera intégré à la gare SNCF et qui comprendra un hall d'accueil avec guichet et vente de billets, 2 bureaux et un local technique informatique pour le personnel d'exploitation et de surveillance de la gare routière et une salle de repos avec kitchenette et sanitaires pour les chauffeurs et le personnel. Dans l'attente, un local provisoire a été aménagé dans les locaux de la gare SNCF provisoire,
- ⇒ un parvis piétons et cyclistes (prévu en 2008) de 1000 m² entre gare routière et gare ferroviaire avec emplacements pour les taxis et deux abris à vélos.

Les spécificités du projet :

La principale particularité de ce projet a été **la réalisation du auvent de 94 mètres de long**. Celui-ci d'une **qualité architecturale originale, est constitué d'une structure mixte bois (fléaux) et métal** (poteaux et consoles en acier inoxydable), **supportant une couverture en verre de 450 m² et une toile tendue de 650 m²**.

La conception de cet ensemble a nécessité de longs mois d'études et de réalisation, avec une coopération et une coordination entre les différents intervenants qui conduit à un résultat conforme aux engagements initiaux du maître d'ouvrage.

Le coût de l'opération :

Le coût de la gare routière s'élève à **4 M€ TTC financés par le Conseil Général du Val d'Oise** qui a reçu l'aide du STIF et de la Région Ile de France à hauteur de 620 000 € chacun.

Contact Presse

Fabienne CHEVALEREAU – Cabinet du Président
Tél : 01 34 25 38 03 - Fax : 01 34 25 38 10
Port : 06 72 96 53 66 - Fabienne.chevalereau@valdoise.fr